

qualité de l'eau des Grands Lacs. On a entrepris une étude de longue haleine sur la biologie reproductive de la petite oie blanche à la baie La Pérouse au Manitoba, et les recherches concernant les effets des pulvérisations forestières sur les oiseaux chanteurs au Nouveau-Brunswick se sont poursuivies.

Des études se sont poursuivies sur l'état de santé du gibier, des animaux à fourrure et des rongeurs dans le Nord du Canada, et sur les parasites de ces mammifères ainsi que des oiseaux. Des mesures ont été prises pour combattre l'anthrax chez les bisons du parc national de Wood Buffalo et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Dans le cadre de son programme d'interprétation, le SCF exploite cinq centres d'histoire naturelle au Canada. Le Centre du Marais Wye à Midland (Ont.) présente la région biotique des feuillus du Nord. Au Québec, les Centres de Cap Tourmente et de Percé se concentrent respectivement sur l'habitat de la grande oie blanche et l'histoire naturelle et humaine de la côte du golfe de l'Atlantique. Le Centre des Prairies près de Swift Current, en Saskatchewan, s'intéresse à la région biotique des prairies, et le Centre de Creston Valley met en lumière la région biotique du Columbia.

La recherche sur l'utilisation des ressources fauniques à des fins de consommation ou autres est d'un intérêt croissant. Le SCF a participé à plusieurs projets destinés à mettre en lumière le rôle de la faune dans la vie économique et sociale du Canada.

Le SCF était chargé du secteur concernant le gibier d'eau dans l'Inventaire des terres du Canada, programme fédéral-provincial dont l'objet est de recueillir des renseignements sur l'utilisation des terres dans les régions habitées du Canada et sur la meilleure façon dont elles pourraient être utilisées pour l'agriculture, l'exploitation forestière, les loisirs et la conservation de la faune.

10.4.2 L'aménagement de la faune dans les provinces

Terre-Neuve. Les fonctions de la Division de la faune sont de veiller à la conservation de toutes les espèces indigènes et d'implanter d'autres espèces là où il existe un habitat propice, tout en tenant compte des valeurs propres et esthétiques de la faune qui sont importantes pour l'homme; de maintenir chaque espèce en aussi grand nombre que possible, compte tenu de ses exigences du point de vue de l'habitat et sans créer de conflits avec les besoins des autres espèces; enfin, de voir à ce qu'il y ait un excédent de populations d'animaux sauvages et d'en réglementer la capture.

Terre-Neuve compte 38 zones de protection de l'orignal et 15 zones de protection du caribou. Parmi les méthodes de protection de ces animaux, on peut mentionner le contingentement des permis, l'établissement de durées variables pour la saison de chasse, et des maximums de prises différents. Dans la plupart des zones de protection, le contingentement signifie un certain nombre de permis autorisant la capture d'animaux de l'un ou l'autre sexe et un certain nombre autorisant la capture de mâles seulement. On effectue des recherches principalement sur le caribou et l'orignal, mais également sur le lagopède, le lièvre d'Amérique, le lièvre arctique, et divers animaux à fourrure. Des enquêtes d'aménagement sont menées qui concernent surtout les espèces de gros gibier. Les populations de petit gibier et d'animaux à fourrure sont surveillées. Ces dernières années deux animaux relativement rares, le lièvre arctique et la martre des pins, ont été capturés vivants et relâchés dans un habitat convenable inoccupé, et les résultats obtenus sont encourageants.

Île-du-Prince-Édouard. La Division des pêches et de la faune du ministère de l'Environnement est chargée de la recherche et de l'aménagement de la faune dans l'Île-du-Prince-Édouard. Tous les animaux sauvages non migrateurs relèvent exclusivement de la province, tandis que les poissons et les oiseaux migrateurs relèvent également du gouvernement fédéral. Une des tâches principales consiste à vérifier constamment les populations de gibier afin d'aider à déterminer les saisons de chasse et les maximums de prises. On cherche actuellement à établir une population viable de faisans par l'implantation d'une nouvelle espèce. On transporte des castors à des endroits où il n'en existe pas afin d'élargir leur aire de peuplement. Des efforts considérables portent sur le baguage du canard noir en été et en hiver afin de déterminer la mortalité par la chasse dans divers segments de la population.